



Rachat de part d'une maison.

Par Scarface1009

Bonjour à tous,

J'ai une petite question à vous poser :

Je suis propriétaire d'une maison que j'ai achetée seul il y a 14 ans environ il me reste à peu près 4 ans à payer sur ce bien (maison qui coûte environ 200000?). Je suis en couple avec ma compagne depuis une dizaine d'années et j'aurais souhaité savoir s'il était possible de lui vendre des parts de ma maison (dans l'idée 50%) afin qu'elle se sente sécurisée et surtout chez elle. Est ce possible de faire ce genre de chose ? Si oui comment faire et surtout quel est le coût de cet opération. Si vous avez des conseils je suis preneur. Merci d'avance pour votre aide.

Cordialement.

Par Isadore

Bonjour,

C'est possible, mais s'il y a un emprunt en cours vous aurez besoin de l'accord de la banque, qui y perdrait la moitié de sa garantie.

Il se poserait également la question du remboursement de l'emprunt et de la capacité à financer cet achat. Une banque accepterait-elle de prêter la somme requise à votre compagne ?

Si votre compagne peut payer 100 000 euros comptant, cela sera plus simple : vous pourriez utiliser une partie du prix d'achat pour solder votre crédit.

Le besoin de sécurité de votre compagne peut peut-être être résolu par un mariage qui ferait de cette maison le domicile conjugal. Cela vous interdirait par exemple de la vendre sans son accord, et elle aurait toute légitimité à y résider.

On pourrait aussi imaginer un contrat de mariage où vous apporteriez cette maison à la communauté, et votre compagne pourrait apporter d'autres biens (des liquidités...).

Pour le coût de cette opération, cela va dépendre de plusieurs facteurs. Il faut demander un devis à un notaire, notaire qui peut aussi vous conseiller.